



**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION
Centre de Détenion de Villenauve-la-Grande**

Le 03 février 2026

Blessures physiques : visibles Soutien hiérarchique : invisible

Le 02 février, une fois encore, une surveillante a dû faire face à la barbarie d'une personne détenue qui n'a pas hésité à lui **porter des coups** et à **la projeter au sol**, dans une rage que même l'auxiliaire d'étage a eu du mal à contenir afin de préserver notre collègue.

Il aura fallu, en plus de cet auxiliaire, le renfort rapide des agents pour réintégrer cet individu, coupable depuis son arrivée dans notre établissement de nombreuses violences, tant à l'encontre des personnels que de ses codétenus.

La stupidité de cet individu n'ayant aucune limite, et manifestement jamais freinée par notre administration malgré la répétition de ses actes, il a ensuite décidé de mettre le feu à sa cellule.

Une fois encore, ce sont les agents, ***fidèles à leur professionnalisme et à leur sens du devoir***, qui sont intervenus sans la moindre hésitation pour porter secours, maîtriser l'agresseur et permettre son placement en prévention au QD, mettant un terme définitif à cet incident grave.

Positionnement de la Direction ?

Présente lors de l'incendie de cellule et de la maîtrise de l'individu, elle a malheureusement illustré ce que notre administration sait faire de pire : **le bien-être de l'agresseur étant privilégié à celui des agents.**

Le Bureau local **SPS-CEA** demande :

- **le transfert immédiat de la personne détenue ;**
- **que la justice condamne rapidement et fermement cet individu ;**
- **à être présent aux côtés de tous les agents en cas de besoin dans leurs démarches ;**
- **à la Directrice de la détention de revoir son positionnement et de se souvenir que ses personnels sont ceux en uniforme bleu ;**
- **que les moyens nécessaires soient mis en place avec la déclaration de notre structure en établissement sécuritaire (dixit La Direction)**

Le Bureau local **SPS-CEA** souhaite un prompt rétablissement à la surveillante brigadier.

Le Bureau SPS-CEA